



C'est la rentrée,

Nous avons tous repris nos activités professionnelles, culturelles, associatives, après des congés peu ordinaires. J'espère que vous avez profité de cette période pour vous ressourcer, pour vous changer les idées, retrouver les amis, la famille qui nous a tant manqué lors du confinement.

Cette rentrée a été mise à profit pour travailler sur nos projets. Les chantiers en cours étant en phase de clôture. Les travaux de la Grande rue sont achevés et ceux de l'usine Colette de Retz approchent de la fin. Ce bâtiment se divise en trois lieux : associatif, culturel et commercial.

Le local associatif et celui de la bibliothèque sont terminés. Il reste les branchements à raccorder au réseau et il faudra laisser le temps aux associations de prendre possession des locaux.

En ce qui concerne le commerce et l'aménagement extérieur nous avons pris du retard, en partie dû aux contraintes sanitaires mais pas seulement.

Nous avons décidé d'équiper le local réserve du commerce d'une chambre froide, indispensable pour l'activité et apporter les réseaux de connections. Ceux-ci sont programmés pour octobre.

La clôture en fond de terrain est en attente d'une reprise de maçonnerie pour recevoir le bardage prévu.

Cette ouverture de commerce approche et nous sommes tous impatients de son ouverture.

Des travaux de mise en sécurité route de St Aubin vont être réalisés au niveau de la fosse des noues. Une glissière de sécurité va être installée.

Des réflexions sont à l'étude avec le département pour sécuriser l'entrée de la commune sur la route de la Gaubretière.

Cette reprise est ponctuée d'informations nous recommandant la vigilance face à la pandémie. Ceci nous demande une organisation qui contraint le milieu associatif, sportif, culturel ainsi que les familles. Nous sommes tous dans l'adaptation de ces règles qui nous protègent.

Bonne rentrée à tous.

Marcel Brosset



## Bulletin d'information municipale n°2

## ZOOM SUR... L'équipe administrative de la Mairie



De gauche à droite:

**Manon PERRY**, Secrétaire générale, mise en œuvre des politiques décidées par l'équipe municipale, et organisation des services de la commune

**Céline GABORIEAU**, Responsable du CCAS de la commune, gestion de l'équipe d'aides à domicile.

**Sylvie CHASSANY**, Agent comptable et gestion des dossiers d'urbanisme sur la commune

**Hélène DIGUET**, Agent d'accueil pour la Mairie et l'Agence Postale, gestion de l'état civil et de l'organisation de la vie locale sur la commune

**Monique NERRIERE** (en médaillon) Agent d'accueil occasionnel.

---

## Election du CMEJ - Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Vote des nouveaux membres du 1er Octobre 2020 :

Le CMEJ est en place ! Les CM1 de l'école Notre Dame et les CM1 et CM2 de l'école Jacques Yves COUSTEAU se sont mobilisés durant une quinzaine de jours pour réaliser leur campagne électorale autour de 11 candidats, tous volontaires (9 garçons et deux filles).

Un grand merci aux enfants qui ont réalisé des affiches autour de leurs idées. Elles seront reprises en Conseil, dès le premier rassemblement du nouveau groupe intégrant les nouveaux élus.

L'échéance du 1<sup>er</sup> octobre était attendue ! Les élèves sont venus avec leurs maîtresses pour voter à la salle polyvalente, à partir de 13h30. Protocole sanitaire oblige, les groupes classe sont venus tour à tour et l'opération de vote s'est bien déroulée ; Monsieur le Maire étoffant ce moment civique de quelques explications sur l'écharpe de l'édile notamment. Les enfants ont beaucoup apprécié ce temps d'échange.

Le dépouillement ne pouvant être réalisé par les enfants (protocole sanitaire), ce sont les conseillères présentes au vote qui l'ont effectué.

Les nouveaux élu(e)s sont :

**Joshua GUILLOTEAU** - Jacques Yves COUSTEAU

**Lucie BORDERON** - Notre Dame

**Nolan BRIN** - Notre Dame

## La VIE ÉCONOMIQUE à Tiffauges...

Depuis le 23 mai, nous avons commencé un état des lieux sur la vie économique teiphaliennne en rencontrant plusieurs commerçants et entrepreneurs de la commune.

La période difficile que nous vivons en ce moment pourrait atteindre le moral de nos entrepreneurs, il n'en est rien. Leur motivation a été largement ressentie par l'équipe municipale.

Plusieurs d'entre eux ont des projets d'évolution professionnelle et d'extension d'activité au sein de notre commune. Des rendez-vous ont été planifiés avec les services concernés pour étudier la faisabilité de leurs projets afin qu'ils puissent être concrétisés dans un avenir très proche. Nous les accompagnerons au maximum de nos compétences pour leur permettre de développer et dynamiser la vie teiphaliennne.

### Le marché des Halles

Sollicité par une exposante des Landes Génusson, nous avons mis en place le marché des Halles le dimanche matin de 8h30 à 13h00. La notoriété de notre commune et le partenariat de Mme Onno, exposante de saucissons, nous ont permis de développer rapidement ce marché avec d'autres exposants très intéressés pour venir sur Tiffauges. En effet, le manque de marché alimentaire sur le secteur laissait penser qu'une opportunité était à saisir. Nous l'avons fait. Nous sollicitons d'ailleurs les éventuels exposants teiphaliens qui pourraient être intéressés.

Afin de ne pas trop se diversifier dans un premier temps, les produits devront avoir une vocation alimentaire. Nous prévoyons dans un second temps de développer ce marché à d'autres produits.



### L'Usine

Vous avez pu constater l'avancement des travaux sur le site de l'ancienne usine. Il reste encore quelques finitions à réaliser pour pouvoir ouvrir cet établissement au public. Ces retards sont bien entendus liés en partie à la période COVID.

L'habilitation du local, qui a été mis à disposition pour accueillir le commerce, est en cours de réalisation. Ces travaux devraient être clôturés pour la fin de l'année 2020.

- Installation et mise en route de la chambre froide
- Mise en place du réseau électrique et informatique pour un fonctionnement normal du commerce

Nous avons aujourd'hui plusieurs dossiers de candidatures à l'étude afin de pouvoir donner aux teiphaliens notre commerce de proximité. La franchise PROXI les accompagnera jusqu'à l'ouverture. Nous sommes bien conscients de l'impatience de la population, néanmoins le projet doit être réfléchi, structuré, ce qui implique des démarches administratives qui peuvent parfois paraître très longues.

C'est pourquoi nous projetons une ouverture sur le premier trimestre 2021

En attendant vous pouvez consulter ci-dessous l'avant-projet de notre futur commerce.



### Plan de Valorisation de l'Architecture du Patrimoine (PVAP)

Une révision du règlement patrimonial de la Commune a été lancée en début d'année. Il s'agit de la transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en Plan de Valorisation de l'Architecture du Patrimoine (PVAP).

L'objectif du PVAP :

Dans le périmètre du PVAP, les travaux envisagés devront respecter les prescriptions contenues dans le règlement du PVAP. Chaque demande d'autorisation de travaux sur un espace bâti ou non bâti devra recevoir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Une réunion publique est organisée pour vous présenter la démarche d'élaboration d'un Plan de Valorisation de l'Architecture du Patrimoine (PVAP), le jeudi 5 novembre 2020 à 20h00 dans la salle Polyvalente.

Les habitants seront consultés lors de l'élaboration du règlement en début de l'année prochaine.

### Plantation de haies bocagères

La commission urbanisme programme une plantation de haies bocagères. 800 m de haies seront plantés en 2021 sur la commune.

La plantation de haies se fera en harmonie avec les essences que l'on retrouve dans notre bocage, sur un paillage biodégradable issu de refus de criblage des végétaux déposés à la déchetterie.

### Journée " T'as Pas "

Les agriculteurs de la commune et la commission urbanisme organisent une journée « T'as pas » qui se déroulera en mars 2021. Il est possible de s'inscrire dès à présent en mairie pour commander du fumier, du foin et de la paille en petites bottes, de la ficelle et de la bâche.

Les tarifs seront disponibles à la mairie. La journée de distribution se déroulera au local technique.

Venez vite vous inscrire.

### Jardins Familiaux

La commune propriétaire d'un terrain au lieu dit "le pré des moutons" (derrière l'église) prévoit la mise en location de parcelles de terrain afin de permettre aux teiphaliens d'avoir accès à un jardin. Ces jardins familiaux devraient voir le jour courant mars 2021.

La commune mettra en location 24 parcelles d'environ 40 m<sup>2</sup>, 1 chalet de rangement collectif, 1 pompe pour l'arrosage. Le tarif annuel de la location s'élèvera à 40€ par parcelle.

L'espace global de ces jardins familiaux sera clôturé et la commune entretiendra les abords. En contrepartie, la commune exigera un entretien des parcelles et un respect du matériel mis à disposition.

Inscription possible dès à présent en mairie.



## Quelques nouvelles du CCAS de Tiffauges...

### Son rôle dans la commune

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), composé d'élus et de personnes nommées par le Maire, représentatives des principales institutions sociales de la commune a été renouvelé avec la nouvelle équipe municipale.

En voici les membres :

**PRÉSIDENT : M. BROSSET**

**VICE PRÉSIDENT : Mme GUIMBRETIERE**

**MEMBRES ÉLUS : Mme GUILBAULT, Mme BRIN, Mme MOUILLE C., Mme MOUILLE I., M. RICHARD, M. MINOZA**

**MEMBRES DÉSIGNÉS : Mme BAUBRY, Mme COUSIN, Mme GOYER, M. BLANCHARD, M. BONINEAU, M. BRIN, M. ALBERT**

Leur rôle sera d'instruire les demandes d'aides sociales, de prendre des décisions de gestion de la MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) et du service d'aides à domicile. Ils mettront en œuvre des actions d'animation et de prévention à destination des populations les plus fragiles (lutte contre l'isolement, entretien du lien social, promotion de la culture et des loisirs).

### Sa situation face à la pandémie

En ce début de mandat et comme tous, nous avons été confrontés à un événement inhabituel. Dans cette période particulière pendant et après le confinement, nous avons été sensibles à reconforter et accompagner les personnes âgées et isolées. Toutes les équipes d'agents d'aides à domicile et MARPA ont su répondre présentes et s'adapter aux nouvelles contraintes de travail. Nous restons tous vigilants car le virus n'a pas disparu et restons bien évidemment à l'écoute de toutes ces personnes pour assurer la continuité de l'accompagnement et le bien-être des plus fragiles.

### Ses animations

Certaines animations, comme le goûter ou le repas des aînés organisé pour les personnes de plus de 70 ans, n'ont pas pu être réalisées ou organisées cette année. Nous prévoyons de les contacter malgré tout d'ici la fin de l'année. L'activité du service de Transport Solidaire, mettant en relation des bénévoles et des habitants de Tiffauges ne disposant pas de moyens de locomotion, a pu continuer tout en respectant les gestes barrières mis en place en cas de covoiturage. Des actions ponctuelles sont organisées, en lien avec la Communauté des Communes de Mortagne ou autres partenaires, telles que des projets de prévention seniors, d'aide alimentaire, d'aide sociale, ....



### Annonce



**Recherche agent social polyvalent** à 25h semaine, pour remplir des missions d'organisation de la maison (restauration, blanchisserie, nettoyage des espaces collectifs) et des missions d'accompagnement des 24 résidents de la MARPA dans leur quotidien pour maintenir leur autonomie.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à [marpa.tiffauges@orange.fr](mailto:marpa.tiffauges@orange.fr) ou joindre Mme BILLAUD, Responsable de la MARPA au 02 51 65 73 93.



## Ecole Notre Dame

L'école Notre Dame accueille cette année **110 enfants** de la petite section jusqu'au CM2, répartis en **5 classes**. L'équipe a été, en partie, renouvelée. Une nouvelle directrice, Isabelle PACAUD, qui était chef d'établissement à Angers, a pris ses fonctions en remplacement de Florence Bordron. Nous accueillons également Julie RIPOCHE, enseignante en CE2/CM1 et Marina Charrier qui assurera la décharge de direction.

Cette année, le projet de l'école est : « **GRAINE D'ARTISTES** ». Les élèves vont découvrir différentes formes d'art tout au long de l'année et s'initier à différentes techniques artistiques.

Le lancement de l'année a permis de mettre en avant les arts du spectacle vivant. L'ensemble des élèves de l'école s'est ainsi rendu au château de Tiffauges. Au programme : conte, représentations et animations qui ont réjoui tous les enfants. Ils s'initieront ensuite à d'autres formes artistiques : art du langage, art du son, du visuel...



Différents temps forts vont jaloner l'année dont la finalité sera de doter l'école d'une nouvelle fresque.

Les classes vivront également d'autres projets :

- La **classe découverte** pour les élèves du CE2 au CM2. Prévue initialement l'an passé, elle a dû être reportée en raison du confinement. Elle se déroulera début janvier, sauf directives contraires.
- Un/des spectacle(s) proposé(s) ou sorties culturels par la Communauté de Commune et/ou le Conseil Général
- Sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, des séances à la piscine de Mortagne pour les enfants de cycle 2
- Le concert Chantemai pour les élèves de CM1 et CM2.
- Dans le cadre de la liaison CM2-6<sup>ème</sup>, un nouveau projet va voir le jour cette année.

L'école a la chance d'avoir des parents très investis, notamment au sein des deux associations : OGE et APEL. Leur assemblée générale se tiendra MARDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE à 20h30.

## Ecole Jacques Yves Cousteau



Pour cette nouvelle année scolaire, l'école a accueilli Mme Rimbault, la nouvelle enseignante pour la classe de CM. Tous les élèves prennent la direction de l'Asie. Ils vont découvrir les richesses géographiques, artistiques, musicales et gastronomiques. Le projet leur permettra aussi de voyager parmi les différents peuples.



Cette première période est consacrée à l'Asie froide avec La Russie. Les 3 classes étudient la littérature (Matriochka, Baba Yaga, ...), la musique (« Pierre et le loup » de Prokofiev), l'art du spectacle vivant (« Casse Noisette » et « le lac des cygnes » de Tchaikovsky), les arts (Kandisky) et l'écriture cyrillique.



**ЦУСТО** (Cousteau)

Le projet d'aménagement de la cour a débuté. La clôture est terminée. Maintenant nous devons travailler le projet final avec la municipalité, les enseignants, les élèves et les parents.

Les 3 classes participent au projet « école et cinéma ». Chaque élève ira au piment familial de Mortagne sur sèvre 2 ou 3 fois pour découvrir des films adaptés aux élèves. Ceux-ci seront travaillés en amont et en aval.

Les inscriptions sont possibles pour les enfants nés en 2018 et avant. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondrons dès que possible.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez l'école au 02.51.65.76.64 ou [ce.0850598n@ac-nantes.fr](mailto:ce.0850598n@ac-nantes.fr)

<https://ecolejacquesyvescousteau-tiffauges.e-primo.fr/>





## Le Château des Loisirs

L'association "Le Château des loisirs" qui gère le bon fonctionnement de la garde de vos enfants sur le temps périscolaire / mercredi / et vacances scolaires à Tiffauges, APPELLE les parents à se mobiliser et à nous rejoindre en tant que bénévoles.

**Nous sommes actuellement en sous effectifs au sein de l'association et nous sommes tous désireux de pouvoir continuer à offrir un service de qualité aux familles de Tiffauges.**

### CA VOUS INTÉRESSE ?

N'hésitez pas à venir participer à l'assemblée générale qui se déroulera le 13 novembre à 19H30 et par la même occasion venir découvrir la présentation de notre portail famille.

### RENCONTRONS-NOUS...



## Le Foyer des Jeunes

Un jour au Parc Astérix avec le Foyer des Jeunes... Le Foyer organise une sortie Parc Astérix le samedi 24 Octobre 2020.

Inscriptions : [fdj.tiffauges@laposte.net](mailto:fdj.tiffauges@laposte.net)



## Les Amis du Vieux Tiffauges

### Retour sur les journées du Patrimoine

Lors des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre 2020, 230 personnes sont entrées dans l'Église Saint Nicolas de Tiffauges.

Un fond musical, un éclairage adapté, des panneaux historiques ont mis en valeur cet édifice du XIème et XIIème. Les visiteurs ont pu apprécier le travail remarquable des moines de Saint Jouin de Marnes (Deux Sèvres) qui ont élevé cette église, de même que les travaux de consolidation réalisés en 2019 par une entreprise spécialisée venue des environs de Saint Jouin de Marnes, heureux hasard des temps.

Les membres de l'Association des Amis du Vieux Tiffauges (AVT) ont guidé les visiteurs pendant ces 2 journées et ont présenté, les livres consacrés au patrimoine teiphalien.

Ce furent de belles journées du patrimoine comme l'a souligné une touriste : "Venue de Nantes, je découvre une magnifique église romane qui mérite vraiment d'être restaurée".



## Le Goujon Teiphalien

Conformément aux délibérations lors de son AG de janvier 2020 :

L'association de pêche "Le Goujon Teiphalien" souhaite informer de la fermeture de son parcours de nuit à carpes sur la Sèvre nantaise à compter du 01 janvier 2021.



## Judo Club

Le Judo Club Tiffauges la Goubretière (JCTG) a repris son activité normalement en ce début de saison 2020/2021.

En complément des cours de Judo, déjà bien remplis, le JCTG propose toujours pour les adultes des séances de remise en forme. Directement dérivées du TAÏSO, ces séances peuvent être définies de la façon suivante : Le BIEN être de la TÊTE aux PIEDS.

L'entretien cardio-respiratoire, l'amélioration de l'endurance, le renforcement musculaire, l'amélioration de l'équilibre, l'assouplissement et la relaxation sont les principales dominantes que vous fera travailler l'éducateur sportif du JCTG.

De plus, organisées les mardi soirs de 20 h 30 à 21 h 30, ces séances vous permettront de partager un moment de détente tout en faisant profiter votre corps d'une remise en forme générale.

Renseignements et inscription au 07 77 75 31 77. Le coût pour l'année est de 70 €.



## Tempo Danse

L'association TEMPO DANSE de Tiffauges propose des cours de danse Modern Jazz et Hip-Hop.

Les cours de Modern Jazz sont dispensés le mercredi après-midi (hors vacances scolaires) par Axelle, professeure diplômée d'Etat, à la salle de Judo : de 16h à 17h pour l'éveil (enfants nés de 2014 à 2016), de 17h15 à 18h15 pour l'initiation (enfants nés de 2011 à 2013, de 18h30 à 19h45 pour les ados et de 20h à 21h15 pour les adultes.

Les cours de Hip-Hop sont dispensés le vendredi soir (hors vacances scolaires) par Komeng, professeur diplômé d'Etat, à la salle de Judo : de 18h45 à 19h45 pour le groupe "débutants / enfants" et de 20h à 21h pour le groupe "confirmés / ados".

Le montant de la cotisation est fixé à 105€ (-5€ pour une seconde adhésion au sein d'une même famille). Un certificat médical en cours de validité (moins de 3 ans) est demandé au moment de l'inscription.

Le gala finalisant l'année de Modern Jazz et de Hip-Hop se tiendra le samedi 5 et le dimanche 6 juin 2021.

Les membres du bureau : Nadège RAIMBAULT (Présidente, sortante), Sandrine COAT (Trésorière, sortante), Elodie AUBINEAU (Secrétaire), Emma FIÈVRE, Catherine RICHARD, Jimmy RICHARD (sortant), Suzélia SOUSA (sortante) et Émilie SUBILEAU (membres actifs) remercient vivement les adhérents qui les ont soutenus pendant cette difficile période de transition et ont accepté de renouveler leur confiance à TEMPO DANSE pour cette saison charnière.

tempodanse85@outlook.fr



## Trailphaliens Raid

L'association Trailphaliens Raid fédère ses adhérents, seul ou en équipe, autour des sports outdoor tels que la course à pied, le VTT, la course d'orientation, les raid multisports, le triathlon.

Le dépassement de soi et l'esprit familial sont les maîtres mots, que tu recherches la victoire ou le plaisir de participer, tu trouveras ta place au sein des Trailphaliens Raid.

Pour tous renseignements : trailphaliensraid@gmail.com ou 06 13 63 98 60



## RST Football

Tu es né en 2014 ou 2015 et tu as envie de jouer au ballon, alors rejoins-nous les SAMEDI MATIN de 10H30 à 11H30.

**Viens en tenue de sport et apporte ta gourde.**

VIENS DÉCOUVRIR ET  
T'INITIER AU FOOTBALL



## Des nouvelles de la bibliothèque...

En Novembre, la bibliothèque "Au Livre Ouvert" va intégrer un nouveau lieu.

Pour cela, elle sera fermée pendant 15 jours pour permettre aux bénévoles de mettre en carton... et de les rouvrir afin d'installer les livres avec de nombreuses nouveautés.

Dernier jour de permanence, place de l'Eglise :  
le mercredi 04 novembre de 18h00 à 19h00.

Premier jour de permanence, rue des Ecoles :  
le samedi 21 novembre de 10h30 à 12h00.



## INITIATIVES COMMUNALES



**Il y a bientôt un an, nous faisons ensemble le pari de la vie, le pari de l'espoir.**

Le Téléthon 2019 à Tiffauges fut un rendez-vous magnifique, riche de partage, de rencontre et de fête. Aujourd'hui le contexte sanitaire difficile ne nous permet pas de reproduire l'événement prévu en Octobre à Tiffauges. Nous en sommes profondément tristes. Mais nous restons positifs car grâce à vous et à vos dons, les enfants malades vont bientôt pouvoir bénéficier d'un nouveau médicament qui protège les muscles mais aussi d'essais cliniques extrêmement prometteurs et, sans vous, nous n'en serions pas là.

L'essai américain sur la micro- dystrophine, dont nous vous parlions l'année dernière, arrive en France en cette fin d'année. Ce médicament va peut-être tout changer pour tous les enfants et tous les malades atteints de maladies musculaires. Que d'espoir !!! Et c'est vous qui avez participé à cette première victoire, à cet espoir si important pour les familles et les enfants.

Même loin les uns des autres cette année, merci à vous de penser très fort à cette belle fête de 2019 mais aussi à celle que nous ferons l'année prochaine, en 2021, tous ensemble à nouveau. Alors, cette année, n'oubliez pas nos enfants, faites un petit geste pour ce Téléthon 2020 car nous avons toujours et encore besoin de vous. Il ne faut pas s'arrêter maintenant, il faut aller jusqu'au bout, ensemble!

Pour montrer votre soutien à toutes les personnes atteintes et à leurs familles, pour nous soutenir dans ce combat qui est le combat de notre vie, ce combat de Titan que nous menons pour sauver nos enfants, nous tiendrons à votre disposition des urnes à dons lors du Téléthon 2020 dans les commerces teiphaliens. Il faut encore transformer ces essais en victoires, en traitement et même bientôt en guérison.

Le Téléthon 2020 incarnera les victoires remportées sur la maladie et l'urgence à trouver de nouveaux traitements. Et parce qu'ensemble, on est plus fort, vous êtes invités à participer au lancement de cette nouvelle édition, le 12 septembre. Rendez-vous en direct sur internet à partir de 11h30 pour assister à la conférence de lancement. (Site de l'AFM)

« Grâce au Téléthon, l'AFM a financé - à hauteur de plus de 700 millions d'euros - des centaines de chercheurs dans le monde et créé un laboratoire dédié, Généthon. Aujourd'hui, des premiers médicaments de thérapie génique sauvent des vies ! Vaincre la maladie, c'est possible alors les 4 et 5 décembre prochain, donnons aux enfants et aux malades qui attendent, la force de guérir » déclare Laurence Tiannot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon. Nous reviendrons vers vous afin de célébrer ensemble mais à distance cette fête de l'espoir...

Merci et on compte sur vous !

## Communauté religieuse de Tiffauges... Le saviez-vous...?



**Voici 171 ans que les religieuses de la Congrégation  
Sainte Marie de Torfou sont à Tiffauges.**

C'est en septembre 1849 que les premières sœurs arrivèrent, appelées par le curé de la paroisse qui désirait deux religieuses pour faire la classe aux petites filles en remplacement de M<sup>elle</sup> Fièvre. Les sœurs feront la classe communale jusqu'en 1902 et c'est en décembre de la même année que l'école Notre Dame s'ouvrira, avec des « sœurs sécularisées ».

En 1891, un deuxième appel fut adressé par les demoiselles Girard. Elles sollicitaient des sœurs comme garde-malades et pour le service de l'église. Un passage du contrat stipule : « Le service des pauvres, des ouvriers, des fermiers passera en première ligne et sera gratuit. Aussi, les sœurs tout en étant au service de tous, devront-elles avoir une attention particulière à ceux qui seront dans le besoin ».

Vers 1901, un troisième appel était adressé à la congrégation par les patrons de la papeterie. Ils demandaient deux sœurs pour être près des femmes et jeunes filles, un genre de contremaîtresses : elles distribuaient le travail et le contrôlaient.

En 1933, la papeterie ferme, les sœurs qui y étaient employées sont rappelées à Torfou. En 1957, la communauté des infirmières quitte à son tour. . . L'infirmière restée, sœur Saint Henri rejoint la communauté des sœurs enseignantes. Les sœurs quitteront l'enseignement en 1979 et prendront des activités diverses leur permettant d'être disponibles et attentives aux uns et aux autres.

En 1990, une demande du conseil municipal a été adressée à la congrégation pour accompagner le projet d'ouverture de la MARPA. En 1991, trois sœurs dont sœur Thérèse RAUD sont envoyées afin de faire vivre ce projet d'un bon vivre et bien vieillir ensemble jusqu'au bout.

Depuis 1998, au départ des sœurs de la MARPA, les religieuses qui se sont succédées à Tiffauges ont continué leur mission initiale de proximité ; de service à la paroisse, de visite à domicile, continuant des liens et services à l'école Notre Dame. Aujourd'hui, la Congrégation, dans sa réorganisation en France, au Burkina-Faso, au Bénin et au Tchad a dû se résoudre à fermer avec regret la communauté de Tiffauges.

. . . Dans le même temps, la congrégation a fait l'ouverture du jubilé du bicentenaire de sa fondation le 16 juillet 2020 et célébrera la clôture de l'année jubilaire le 15 août 2021. . .

Nous tenons à souligner ici l'accueil bienveillant des différents conseils municipaux et nous les en remercions.

L'heure est venue pour nous trois, sœurs de la communauté actuelle de vous dire au revoir et merci pour les belles choses vécues ensemble.

Thérèse RAUD      Colette BERNARD      Justine NAKOULMA

## Noël approche... Avis aux enfants de Tiffauges...

### Qui dit « Noël » dit... décorations de Noël...

Si tu le souhaites, tu peux participer à la décoration de ta rue, en fabriquant un (ou plusieurs) paquet cadeau que tu accrocheras à la fenêtre de ta maison à l'approche des fêtes de Noël.

### Comment faire ?

Tu viens en mairie (aux heures d'ouverture) à partir du 2 novembre. Nous te donnons le matériel de base (boîte, papier cadeau et ruban. Tu fabriques ton paquet chez toi. Tu l'accrocheras à ta fenêtre à l'approche des fêtes

Tu contribueras ainsi à la décoration de ta commune.

Alors, parles-en à tes ami(es) et viens en mairie chercher le nécessaire.

Merci d'avance pour ton investissement.



Quelques rappels pour un peu de civisme et donc le confort de tous...  
(textes extraits d'arrêtés préfectoraux)

- Le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produit par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.
- Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme de jour comme de nuit, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une chose ou d'un animal dont elle a la responsabilité.
- Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :
  - Du lundi ou vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
  - Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
  - Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers ne sont pas concernés par cet article.

**Ensemble partageons et respectons l'espace public...**

---

### Lutte contre les dépôts sauvages

Le Pays de Mortagne lutte contre les dépôts sauvages de déchets, en hausse sur le territoire.

Les services techniques communaux et le service de gestion des déchets interviennent fréquemment sur l'espace public pour ramasser ce qui est déposé au pied des points d'apport volontaire ou dans les fossés.

Les déplacements, le temps de nettoyage et la gestion de ces déchets représentent un coût pour la collectivité.

Pour lutter contre ces incivilités, les élus du territoire ont décidé d'instaurer une facturation des frais de nettoyage et d'enlèvement des dépôts sauvages : dès lors qu'une personne responsable du dépôt sauvage sera identifiée, une facture de 150 € lui sera envoyée par le service de gestion des déchets.

**La propreté, c'est l'affaire de tous.**



---

Horaires de la mairie : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 09h00 à 12h00.

Permanences des élus les samedis matins de 10h30 à 12h.

---

09 Novembre : Conseil Municipal

05 Novembre : Assemblée Générale OGEC/APEL Collège St Nicolas

13 Novembre : Assemblée Générale Château des Loisirs

14 Novembre : Assemblée Générale Cyclo RST

01 Décembre : Assemblée Générale OGEC Ecole Notre Dame

04/05/06 Décembre : Marché de Noël

11/12/13 Décembre : Marché de Noël

12 Décembre : Concert de Noël dans l'église

14 Décembre : Conseil Municipal

10 Janvier : Voeux du Maire



---

L'équipe de bénévoles pour la distribution des bulletins municipaux est en place. Si vous êtes intéressés pour la rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Le prochain bulletin municipal paraîtra en janvier 2021. Si vous avez des articles à communiquer, merci de les faire parvenir en mairie au plus tard pour le 18 décembre.

[contact@tiffauges.fr](mailto:contact@tiffauges.fr)

